

DELIBERATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA COMMUNE DE LIGINIAC

N°20
CAS

Séance du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de LIGINIAC en date du 31 aout 2026. Le CCAS régulièrement convoqué en date du 24 aout 2026, s'est réuni en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances dans le lieu habituel de ses séances.

Président de séance : Monsieur MANZAGOL Jean

Présents/représentés :

Mmes BALDASSARRI Danièle - BARRAUD Prescillia – CHINAL Hélène – PINSON Anne-Marie - TRONCHE Fabienne – ZORLU Kerim

Mrs BIVERT Frédéric – PAPIN Didier – TRONCHE Pierre-André -

Excusés : Mme QUINTANEL Nathalie

Secrétaire de séance : Mme CHINAL Hélène

Délibération N°CCAS.2026-20 en date du 31 aout 2026 portant sur l'Approbation du Procès-Verbal de la réunion du 27 avril 2026

Monsieur le Président donne lecture à l'Assemblée du Procès-verbal de la séance du 27 avril 2026.

Après en avoir délibéré, les membres de l'Assemblée :

- Approuvent le PV du 27 avril 2026.

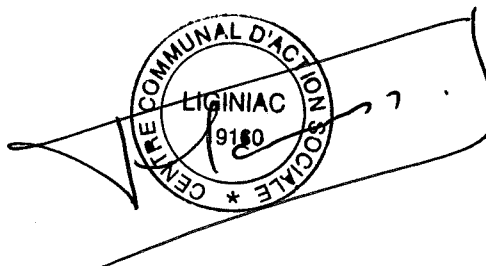
Fait et délibéré en mairie de LIGINIAC, le 31 aout 2026.
Au registre sont les signatures.
Jean MANZAGOL, Président.

Envoyé en préfecture le 07/09/2026

Reçu en préfecture le 07/09/2026

Publié le 07/09/2026

ID : 019-261911309-20260831-CCAS2026020B-DE



Membres	11
Présents	10
Représentés	0
Votants	10
Exprimés	9
Pour	9
Contre	0

Transmise en Sous-Préfecture d'USSEL le
Publiée ou affichée le